

## 7.2. LES EQUIPEMENTS SOCIO-EDUCATIFS

La commune de Castelsarrasin dispose de **plusieurs services municipaux dans le domaine socio-éducatif**. La municipalité a mis en place un espace, « La Maison Petite Enfance », accessible à l'ensemble de la population afin de proposer des modes de garde diversifiés.

Plusieurs types d'accueils sont proposés sur le territoire communal :

- La **crèche familiale** propose 34 places dont 2 en accueil d'urgence. Les assistantes maternelles agréées, sous la responsabilité d'une puéricultrice, accueillent chez elles des enfants âgés de 2 mois à 4 ans. Enfants et assistantes maternelles participent régulièrement à des ateliers d'éveils mis en place par la Maison Petite Enfance.
- La **Halte-Garderie** accueille de façon occasionnelle, les enfants de 2 mois à 4 ans, dans ses locaux, au 16 rue de la Fraternité. Elle dispose de 11 places dont 2 pour les enfants présentant un handicap.
- Le **Relais Assistantes Maternelles** regroupe 70 assistantes maternelles. Des matinées d'éveil sont organisées le mardi et le vendredi pour partager des activités collectives. Ce lieu est aussi un espace d'échanges et de renseignements pour les professionnels et les parents autour de toutes les démarches liées à la garde des enfants.
- Un **lieu d'accueil Enfants-Parents** permet aux enfants de 2 mois à 6 ans, accompagnés par un membre de la famille de venir profiter et échanger dans un espace ludique adapté.
- Un **centre de loisirs associatif** propose l'accueil d'enfants sur la commune.
- Un **espace « ados »** est mis à disposition des jeunes castelsarrasinois.
- La **Protection Judiciaire de la Jeunesse** est également présente.

Par ailleurs, la commune accueille également une des trois maisons d'hébergement du **foyer éducatif de Moissac**.

Enfin, une crèche non municipale, la **crèche associative « la Ronde Enchantée »** propose 25 places pour des enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Les locaux se situent 15 Route de Toulouse.



Figure 49 : La Halte-garderie

Les demandes pour l'accueil des 0-3 ans est forte sur la commune. Les deux crèches comptent chaque année 10 demandes non-pourvues.

La CAF<sup>3</sup> définit plusieurs valeurs permettant d'établir un profil de la commune en termes d'accueil des enfants.

Le **taux de couverture** par commune correspond au nombre d'enfant de moins de 3 ans gardés divisé par le nombre total d'enfant de moins de 3 ans. A Castelsarrasin, ce taux est de 42.9 %. Il est **supérieur à celui du département** qui est égal à 39.9 %.

Le taux d'équipements collectifs indique le nombre de places offert en accueil collectif pour 100 enfants. Sur la commune, 90 places sont disponibles en 2012, soit un taux de 17.54 %. A l'échelle du département, ce taux est de 11.70 % et en France, il s'établi à 15.82 %.

La carte de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) présentée ci-après montre la répartition géographique du nombre de places en établissements d'accueil pour les enfants de moins de trois ans par département en 2012. Elle met en évidence que le département du Tarn-et-Garonne présente **un faible taux d'équipements** dans ce domaine (entre 10 et 12%).

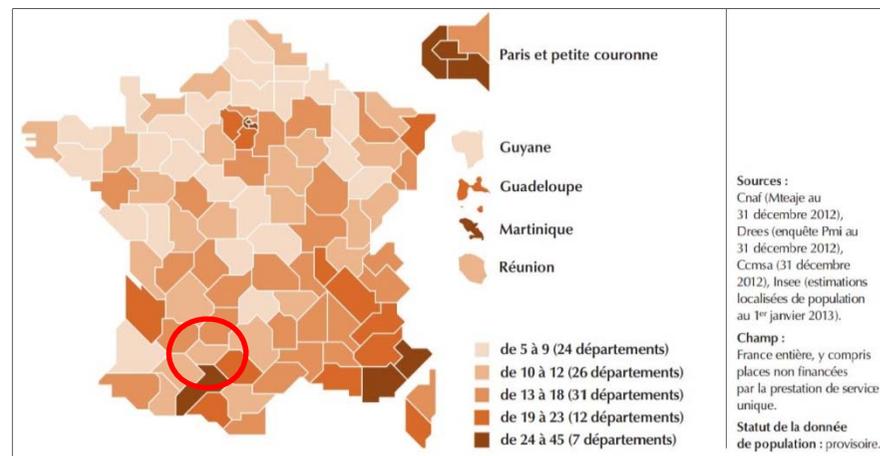


Figure 50 : Répartition géographique du nombre de places en établissements d'accueil des jeunes enfants pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2012 (exprimé en %)

<sup>3</sup> CAF : Caisse d'Allocations familiales

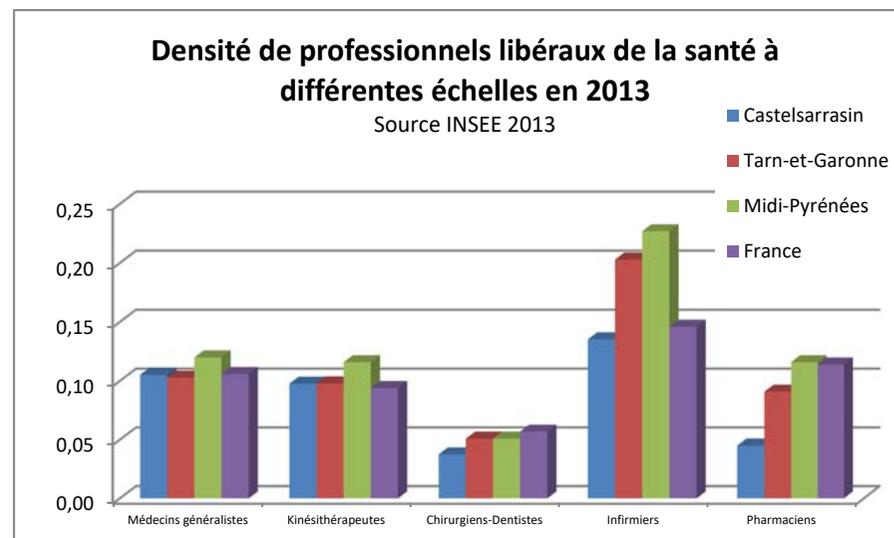
### 7.3. LES EQUIPEMENTS DE SANTE

La santé est un enjeu important pour l'aménagement du territoire qui doit permettre de répondre aux besoins de la population.

Castelsarrasin accueille sur son territoire des **professionnels de santé** qui interviennent dans de nombreux domaines :

- 13 médecins généralistes
- 13 kinésithérapeutes
- 4 podologues
- 5 dentistes
- 5 pharmacies
- 18 infirmiers libéraux ou groupés au sein d'un cabinet

En observant les données départementales, régionales et nationales, il est possible de mieux comprendre la situation castelsarrasinoise.



Castelsarrasin s'inscrit dans les mêmes dynamiques que le Tarn-et-Garonne, Midi-Pyrénées et la France pour le nombre de médecins généralistes, de kinésithérapeutes et de chirurgiens-dentistes. Elle compte un nombre d'infirmiers sensiblement égal à la moyenne nationale mais plus faible que le département et la région. Enfin, elle présente deux fois moins de pharmaciens que sur les autres territoires.

Cette diversité de praticiens permet à la population de bénéficier d'un **service médical de qualité** au sein même de la commune.

Le **Centre Hospitalier Intercommunal de Castelsarrasin-Moissac**, assure le service hospitalier pour l'ensemble du territoire. Présent sur la commune voisine de Moissac, il ne se situe qu'à 8 kilomètres de la ville centre. La capacité du site est de 505 lits et places (données ARS<sup>4</sup> 2014) dont 38 en

<sup>4</sup> ARS : Agence Régionale de la Santé

médecines, 36 en chirurgie, 355 en hébergements, 30 en hospitalisation à domicile et 10 en service de soin infirmiers à domicile.

Pour les **urgences de nuit**, le relais est pris par le centre hospitalier de Montauban qui se trouve à 22 kilomètres de Castelsarrasin.

La commune possède également un **Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes** (EHPAD) d'une capacité de 128 places. Des études sont actuellement menées sa réhabilitation.

L'**Association Promotion Autonomie et Santé 82** (APAS 82) propose un accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

L'**Association d'aide et de Maintien à domicile** (ADOM82) propose un service d'aide à domicile pour séniors.



Figure 51 : Locaux de l'APAS 82

Un **projet de résidence séniors** est à l'étude au niveau de la Clinique Saint-Sauveur sur la promenade du château.

En 2012, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a identifié sur le département du Tarn-et-Garonne plusieurs territoires cibles pour le **soutien à l'exercice coordonné ou regroupé des professionnels de santé**. Sur le bassin de vie de Castelsarrasin, la zone correspondant à l'IRIS<sup>5</sup> INSEE de Cassenel est qualifiée de prioritaire. Un réel enjeu existe donc sur ce territoire.

<sup>5</sup> IRIS : « Ilots Regroupés pour l'Information Statistique » : découpage du territoire en mailles de taille homogène qui font référence à la taille visée de 2 000 habitants.

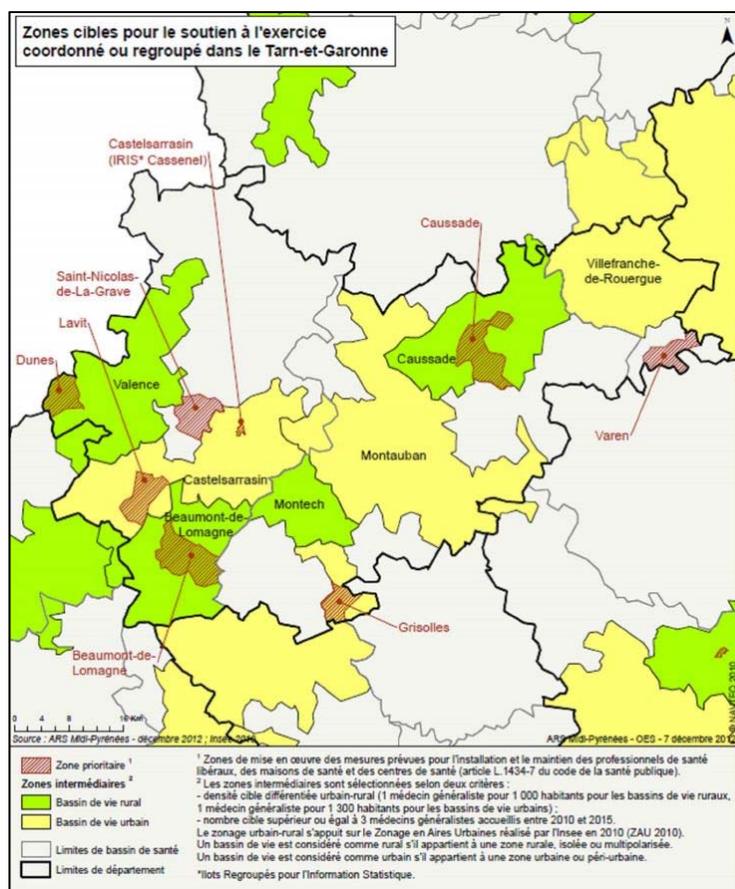


Figure 52 : Le soutien à la médecine regroupé en Tarn-et-Garonne

#### 7.4. LES EQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS

Le tissu d'équipements socioculturels sur la commune offre des activités diversifiées dans le domaine du cinéma, de la musique ou encore de l'art.

Afin d'assurer le lien entre habitants, associations et services administratifs à l'échelle de la commune, l'**espace Sarrasin** est un élément clef dans ce domaine. Installé au 8-10 rue Paul Descazeaux, il assure la régie culturelle en organisant et suivant les manifestations municipales.



Figure 53 : Espace Sarrasin rue Paul Descazeaux

Par ailleurs, les habitants disposent d'une **Médiathèque Municipale** située au 1 rue du Collège. Cet équipement géré par la Mairie dispose d'un fond d'ouvrages important avec plus de 30 000 documents : livres, revues et CD-Rom. De nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année pour les plus jeunes, avec des après-midis contées et des spectacles.

De plus, la commune de Castelsarrasin accueille une **école Municipale de Musique**. Cette dernière propose 26 thématiques différentes autour de la pratique musicale, instrumentale et vocale.

Castelsarrasin compte une **salle de cinéma, Cinéma Vox**, classée « Art et Essai » par le Centre National de Cinématographie. D'une capacité de 184 places, une projection a lieu tous les jours à l'exception du jeudi.

Une **Galerie d'art municipale** installée au 46 rue de la Révolution accueille le public gratuitement du mardi au samedi. Les expositions mensuelles de peintures et de sculptures ainsi que les vernissages sont, à chaque fois, l'occasion de faciliter l'accès à la culture pour tous les castelsarrasinois.

L'art est à l'honneur plus particulièrement au mois de novembre avec le **Salon d'Automne** qui tiendra sa 25<sup>e</sup> édition en 2015. Une cinquantaine d'artistes du grand sud-ouest y expose pas moins de 130 créations de tous styles.



Figure 54 : Salon d'automne – Galerie municipale

En matière de dynamiques socioculturelles, le territoire peut s'appuyer sur un grand nombre d'**associations**. Les arts plastiques, le chant, les chorales, la musique, le théâtre et le patrimoine, sont autant de domaines d'expression pour les habitants.

La commune dispose également de trois **salles municipales** de différentes capacités qui permettent d'accueillir de nombreux événements publics et privés :

- La salle Paul Descazeaux (200 personnes)
- La salle de Gandalou (300 personnes)
- La salle Jean Moulin (800 personnes)



Figure 55 : Salle municipale Jean Moulin

Notons l'arrivée prochaine sur la commune du festival « Alors Chante » qui quitte Montauban.



Enfin, dans le domaine du développement touristique, un **Office de Tourisme** se situe Allée de Verdun. Il assure l'accueil des visiteurs et la promotion de la ville de Castelsarrasin et de ses alentours. L'été, afin de mieux répondre aux besoins des touristes, les horaires d'ouverture vont être amplifiés avec notamment l'ouverture le dimanche.

### **7.5. LES EQUIPEMENTS SPORTIFS**

La commune de Castelsarrasin présente une **grande diversité d'équipements sportifs**. En termes d'infrastructures sportives, la commune dispose des équipements suivants :

- ✦ 1 aérodrome
- ✦ 3 boulodromes
- ✦ 2 courts couverts, 4 courts extérieurs et 3 courts paddle de tennis
- ✦ 3 gymnases
- ✦ 1 hippodrome
- ✦ 1 circuit de voitures modélisées
- ✦ 1 maison de la pêche / carpodrome
- ✦ 1 maison de la chasse
- ✦ 1 piscine municipale d'été
- ✦ 1 parcours de santé
- ✦ 1 skate park
- ✦ 3 stades
- ✦ Le parc de Clairefont
- ✦ 1 espace réservé au tir à l'arc



Figure 56 : Entrée de la piscine municipale d'été de Castelsarrasin



Figure 57 : Le Skate-Park

Plusieurs clubs participent à la **promotion de la ville** par leurs engagements à plusieurs échelles.



Le club de **rugby** à XV de la ville, le Cercle Athlétique Castelsarrasinois, évolue dans le championnat de France en 2<sup>e</sup> division fédérale.



Le Gandalou **Football Club** et l'Entente Football Castel-Moissac évoluent quant à eux, respectivement en 1<sup>er</sup> division de district et en promotion d'honneur.

Le club centenaire de **cyclisme** a accédé en 2012 au niveau division nationale 2.

En juillet 2015, la commune fait partie des huit villes françaises qui accueilleront le **Master de Pétanque**. Un événement qui regroupe les meilleurs joueurs mondiaux de la discipline.

La commune accueille également un nombre important d'**associations sportives** (plus de 45) dans de nombreux domaines : athlétisme, danse, gymnastique, pleine nature, tir à l'arc, sports d'adresse de balles et de boules.

Un accompagnement et un soutien sont apportés à ces différents clubs et acteurs du sport grâce au **Service des Sport de la Mairie** et à l'**Office Municipal des Sports**.



Figure 58 : Ecole de tir (Les archers de Castelsarrasin)



Figure 59 : Les équipements en centre-ville de Castelsarrasin (Source mairie)

### ☞ L'Aérodrome de Castelsarrasin-Moissac

La Communauté de Communes Terres des Confluences est propriétaire, depuis le 22 juin 1935, avec la commune de Moissac, d'un **aérodrome** situé au lieu-dit « Gandalou ».

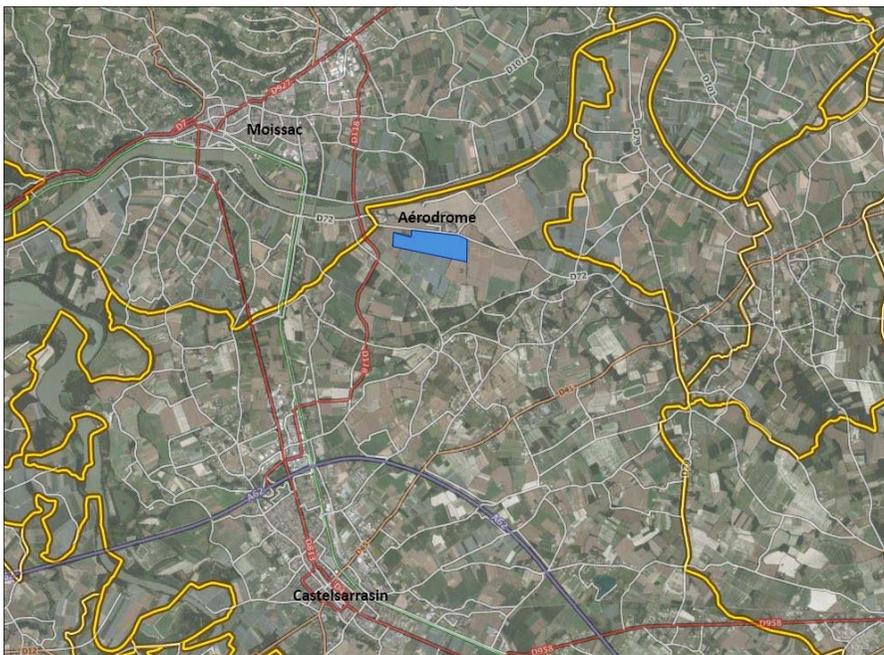


Figure 60 : Localisation de l'aéroport de Castelsarrasin

Situé entre Castelsarrasin et Moissac, à proximité de l'A62, cet équipement est implanté dans une zone faiblement urbanisée. L'aérodrome dispose de deux pistes de 900 mètres, l'une bitumée et l'autre enherbée. S'y ajoutent une aire de stationnement, des hangars de stockage et une station de ravitaillement en carburant.

Des **associations** utilisent quotidiennement ces installations :

- ☞ **L'Aéroclub** de Moissac-Castelsarrasin qui compte une soixantaine de membres et deux avions, l'un pour l'apprentissage et l'autre pour le perfectionnement et les voyages.
- ☞ La **section d'aéromodélisme** Castelsarrasin-Moissac qui regroupe une vingtaine de personnes.
- ☞ **L'école aéronautique occitane** qui met en place un ensemble de formations (pilotes professionnel, ULM, avion multi-moteurs,).
- ☞ **L'Aérosports 82** qui représente l'ensemble des activités utilisant le site mais n'étant pas constitués en associations (constructeurs amateurs, rénovation d'avions anciens, autogire, parachutisme,).

## 7.6. FLES SERVICES PUBLICS

En tant que **sous-préfecture de département**, Castelsarrasin offre des équipements en matière de **services publics très variés**. La sous-préfecture de département est située au 44 rue de la Fraternité.

Dans le domaine de la sécurité, **une brigade de gendarmerie** est présente au 61 avenue de Courbieu. Castelsarrasin accueille également un **commissariat de Police**, au 42 rue de la Fraternité, composé de 43 agents des différents corps de Police. Afin d'assurer un service de sécurité de proximité auprès de la population, la municipalité a mis en place un système de vidéo protection sur trois sites publics en 2009.

Par ailleurs, concernant les équipements de justice, un **Tribunal d'Instance** se situe au 2 Ter rue de la Fraternité. L'ensemble des autres services judiciaires est regroupé à Montauban.

La commune accueille également une agence de **Pôle emploi**.



Figure 61 : Locaux de Pôle Emploi

## 7.7. LES SERVICES A LA PERSONNE

Dans l'optique d'une amélioration de la qualité de vie, du maintien à domicile des personnes âgées et d'aide aux plus démunis, la commune de Castelsarrasin a mis en place un **ensemble de services à la population dans le domaine alimentaire, des activités ou encore du logement**.

Le **Centre Communal d'Action Sociale** se situe au 5 Place de la Liberté. Une restructuration des services est aujourd'hui nécessaire car les locaux ne respectent plus les réglementations en vigueur quant à l'accueil de public.

Différents services portés par la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale sont accessibles à la population. Il s'agit :

- ✦ D'un **service d'aide à domicile** qui intervient auprès des personnes âgées et/ou handicapées pour favoriser leur maintien à domicile. Les aides à domiciles interviennent sur l'ensemble du territoire tous les jours entre 8 heures et 19 heures.
- ✦ L'**instance de coordination gérontologique** vise à accompagner les retraités (développer le maintien à domicile et éviter l'isolement) et à coordonner les actions relatives à l'amélioration de l'habitat. Elle est aussi en charge des manifestations annuelles en faveur des personnes âgées (repas de l'épiphanie, repas champêtres ou encore repas de la Semaine Nationale des personnes âgées).
- ✦ Le **portage de repas à domicile** s'adresse à l'ensemble des habitants retraités ou personnes handicapées, dans l'impossibilité de se préparer les repas. Ce service fonctionne les jours ordinaires et les jours fériés.
- ✦ La Résidence Fénelon, propose un **foyer restaurant** du lundi au vendredi, le midi uniquement. Les personnes âgées ou

handicapées peuvent s'inscrire 48 heures à l'avance pour venir y prendre leur repas de manière occasionnelle ou régulière.

La politique sociale de la municipalité permet l'amélioration du quotidien des habitants les plus fragiles de Castelsarrasin.

L'intercommunalité dispose d'une **cuisine centrale** qui est utilisée au maximum de sa capacité. Elle nécessite des travaux importants de restructuration. De plus, la création ou l'extension des équipements utilisant aujourd'hui ce service pose la question de l'augmentation de sa capacité.

### 7.8. LES EQUIPEMENTS MILITAIRES

Aujourd'hui, la **Caserne Marescot** est toujours en activité sur la commune. Il s'agit du **31<sup>er</sup> Régiment du Génie** appartenant à la 3<sup>e</sup> brigade mécanisée de Clermont-Ferrand, installée en 1971. Elle compte aujourd'hui 1 200 hommes.

A proximité du quartier Marescot se situe la zone technique "La Valette" et le parc à véhicules. L'Ecole des Pont se situe à Larone à 6 kilomètres. Enfin, le quartier Arseguet accueille la zone d'instruction spécifique des Eléments Organiques de Démontage, la zone d'entraînement pour les sections et la zone de roulage pour tout type d'engin.

Avenue du Maréchal-Leclerc, la **Caserne Banel** est considérée, avec Hussein-Dey en Algérie, comme étant le berceau du Génie parachutiste. Des sapeurs parachutistes partirent notamment combattre en Algérie, en Corée et en Indochine. Aujourd'hui, elle n'occupe plus de fonction militaire et ce foncier disponible à proximité du centre-ville offre de nombreuses possibilités. En 2018, elle sera rétrocédée à la commune qui mène déjà une réflexion sur sa requalification.



Figure 62 : Cours intérieure de la Caserne Banel

La fermeture de l'**ancien site des essences** doit également conduire à une réflexion sur sa requalification.

### 7.9. LES EQUIPEMENTS RELIGIEUX

La commune possède un **nombre important d'édifices religieux**. Ainsi, huit édifices religieux catholiques majeurs sont recensés sur le territoire, ainsi qu'une église évangélique tzigane et la mosquée Imam Malik. Quelques éléments peuvent être précisés concernant certains monuments religieux remarquables de la commune :

- ↪ L'**église Saint-Sauveur** entièrement bâtie en brique, date du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Inscrite sur la liste supplémentaire de l'inventaire général des Monuments Historiques, elle présente un clocher-tour de forme octogonale et un grand nombre de boiseries, marbres et mobiliers remarquables.

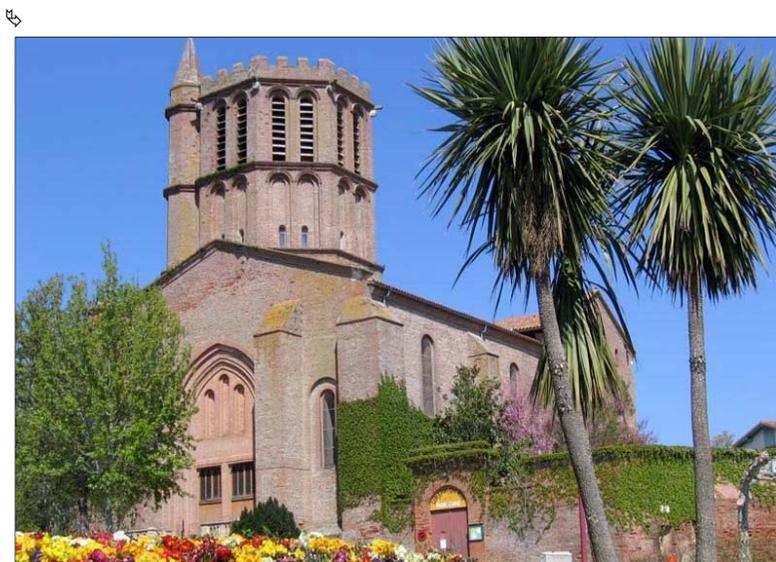


Figure 63 : Eglise Saint-Sauveur

- ↪ L'**église Saint-Jean** située à l'extrémité nord de la rue Paul Descazeaux.
- ↪ La **chapelle Notre-Dame d'Alem** qui a été détruite à plusieurs reprises mais qui fut reconstruite à chaque fois.
- ↪ L'ancien **monastère des Carmes** en brique et son clocher du XVI<sup>ème</sup> siècle.
- ↪ Le **couvent des Ursulines** où l'on retrouve aujourd'hui la sous-préfecture.

### 7.10. LES CIMETIERES

Castelsarrasin compte quatre **cimetières**. L'un est situé à proximité du centre-ville, le long du canal. Les trois autres sont implantés dans le hameau de Gandalou, le lieu-dit de Marchès et celui de Saint-Martin.

Les cimetières de la commune font à ce jour l'objet d'une reprise de concessions afin d'estimer les besoins d'extension pour les années à venir.

- ↗ Le **cimetière urbain de Macalet** est situé dans le centre-ville de Castelsarrasin, le long du canal en rive gauche. Sa surface est d'environ 2,8 ha et héberge environ 4 000 tombes. Le cimetière dispose deux entrées. Un stationnement d'environ 30 places est aménagé à proximité de l'entrée Sud-Est. Aucun stationnement n'est matérialisé. L'aménagement du cimetière est majoritairement minéral. Moins d'une dizaine d'arbres signalent et agrémentent le cimetière. Il offre peu de possibilités d'extension.
- ↗ Le **cimetière de Gandalou** est situé à côté de l'église de Gandalou. Sa surface est d'environ de 5000 m<sup>2</sup>. Un stationnement d'environ 20 places est aménagé à l'entrée.
- ↗ Le **cimetière de Notre Dame d'Alem** (paroisse de Courbieu-Saint-Jean) est situé à côté de l'Eglise, chemin de Monestié. Sa surface est d'environ 4 500 m<sup>2</sup>. Un stationnement est disponible le long du chemin de Monestié.
- ↗ Le **cimetière de Saint Martin de Belcassé** est situé le long de la RD813 à côté de l'Eglise. Sa surface est d'environ 3 700 m<sup>2</sup>. Un stationnement de 14 places est disponible depuis à l'arrière de l'église.



Figure 64 : Cimetière urbain de Macalet



Figure 65 : Cimetière de Gandalou



Figure 66 : Cimetière de Saint-Martin

### 7.11. LES EQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURES

En ce qui concerne les différents équipements d'infrastructures, il y a une réelle absence de données à l'échelle de la commune.

#### ✕ **L'ASSAINISSEMENT (EAUX USEES)**

L'assainissement collectif, eaux usées, est pris en charge par la **société SAUR**, dans le cadre d'une délégation de service public, depuis le 30 septembre 1991. Ce contrat prend fin le 31 août 2016.

La commune dispose d'une **station d'épuration** à traitement biologique située chemin de Promes. Mise en service en 1982, des travaux d'extension ont été réalisés en 1993. L'arrêté préfectoral du 4 mai 2011 autorise le rejet avec effluents dans le milieu récepteur de la Garonne.

En 2013, la capacité de la station d'épuration est de 33 000 équivalents-habitants avec un débit de 3 315 m<sup>3</sup>/jour. Quotidiennement, ce sont 3 500 branchements qui sont desservis, soit un volume consommé de 480 262 m<sup>3</sup>. Le réseau de collecte de Castelsarrasin s'étend sur un réseau séparatif de 64 756 km.

Les frais d'accès au service en 2013 sont de 1,39 €/m<sup>3</sup>.

Le taux de raccordement de la commune est important, bien que la plupart des nouvelles constructions se situent dans des secteurs non desservis par l'assainissement collectif.

Le hameau de Gandalou est desservi en partie par le réseau collectif d'assainissement dont certaines canalisations se situent en domaine privé.

Une étude va être lancée par la commune pour la réalisation d'un Schéma Communal d'Assainissement.

Castelsarrasin dispose d'un zonage d'assainissement des eaux usées de la commune adopté en conseil municipal le 14 avril 2010.

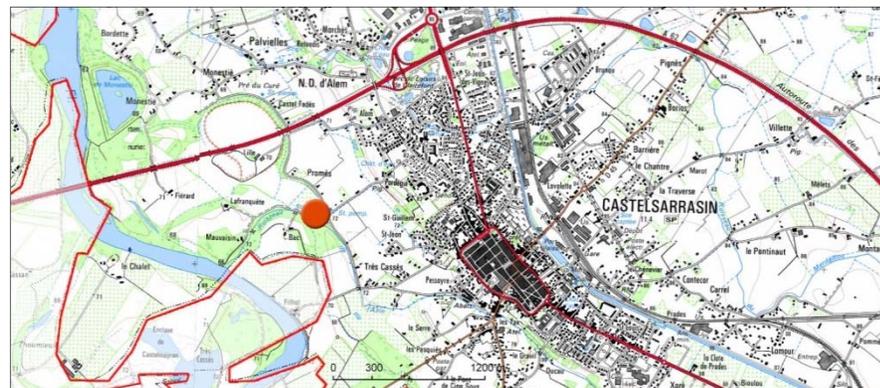


Figure 67 : Localisation de la STEP de Castelsarrasin



Figure 68 : STEP de Castelsarrasin

#### ✕ **L'ASSAINISSEMENT (EAUX PLUVIALES)**

La carte présentée ci-après positionne le réseau d'eaux pluviales sur le centre-ville.

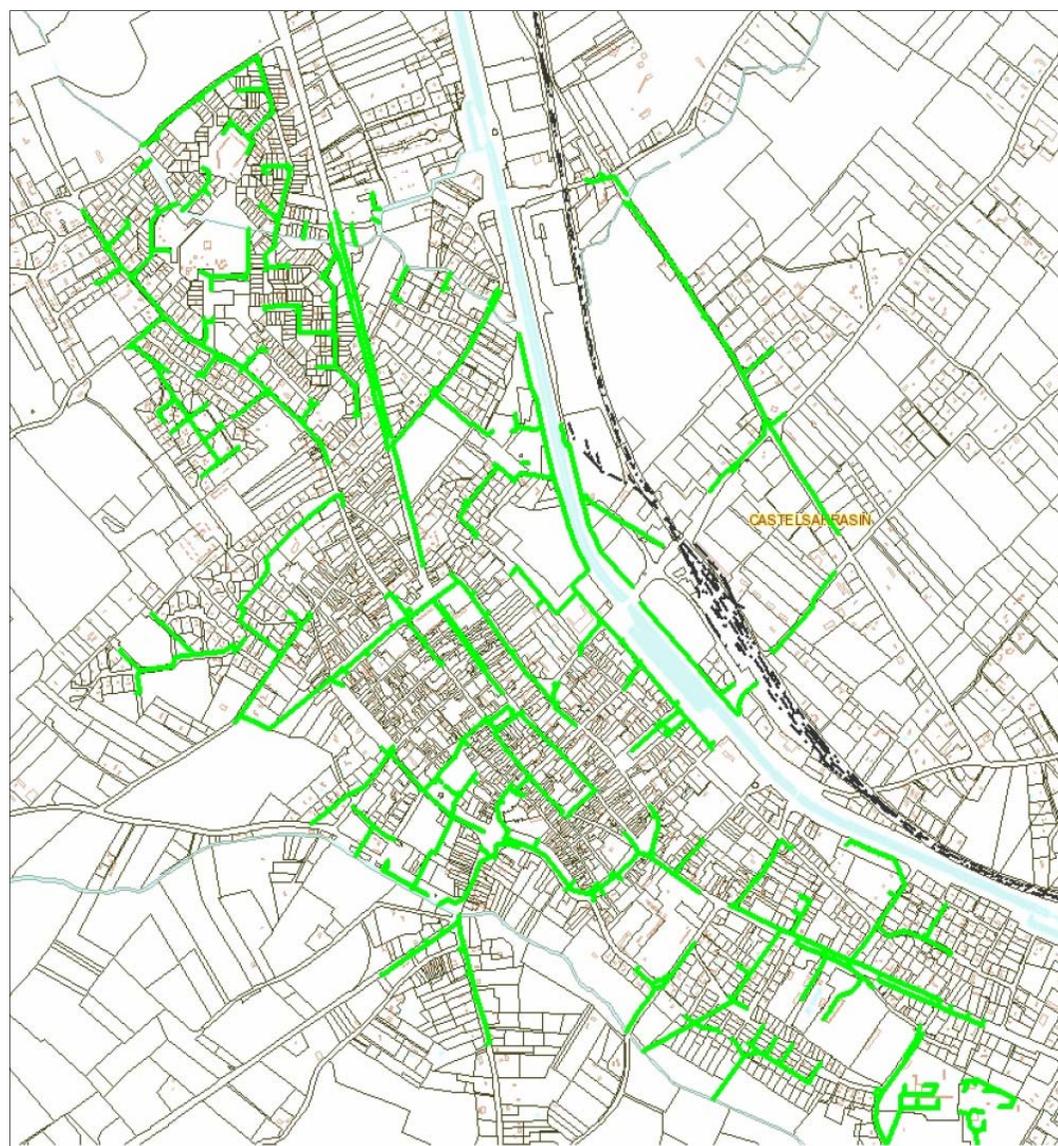


Figure 69 : Réseau eaux pluviales sur le centre-ville de la commune de Castelsarrasin (document provisoire)

**✘ LE RESEAU D'EAU POTABLE**

En 2013, l'alimentation de la commune est assurée par le **Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la région de Castelsarrasin pour sa partie rurale**. Le service public d'alimentation en eau potable du centre-ville de Castelsarrasin est lui exploité en délégation de service public par la **SAUR**.

Le fonctionnement de ces deux services influe sur les **tarifs facturés** aux consommateurs. Un client paye 1.87€/m<sup>3</sup> à la SAUR contre 1.53€/m<sup>3</sup> au Syndicat.

En ce qui concerne le **nombre d'abonnés**, le syndicat compte 5 989 abonnés, une valeur en hausse (5 611 en 2009). La SAUR dessert elle, 3 360 clients, dont 16 pour des usages non-domestiques, grâce à un réseau de 61.790 kilomètres.

L'ARS<sup>6</sup> fait part d'une eau de bonne qualité sur le réseau communal.

Un captage dans le canal latéral est la principale source d'alimentation.

Les volumes consommés en 2013 sont équivalents à 494 315 m<sup>3</sup>.

A ce jour, la **Communauté de Communes Terres des Confluences ne porte pas d'action en matière de gestion des cours d'eau** : aucun plan pluriannuel de gestion, absence de technicien rivière.

La Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) donne à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) à la commune de Castelsarrasin, mais, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018,

cette nouvelle compétence devra être exercée par le regroupement de Communautés de Communes au sein d'un syndicat mixte à l'échelle d'un bassin versant de cours d'eau suffisante et par un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) à l'échelle d'un groupement de bassins versants.

**✘ LES OUVRAGES HYDRAULIQUES**

Le canton est concerné par la retenue de Malause sur la Garonne construite en 1973. Elle permet de dévier les eaux du fleuve vers la centrale hydro-électrique de Golfech via le canal d'amenée d'une quinzaine de kilomètres.

**✘ LES RESEAUX D'IRRIGATION**

Des réseaux d'irrigation sont présents sur le territoire communal. Il existe également une association des irrigants.

---

<sup>6</sup> ARS : Agence Régionale de la Santé

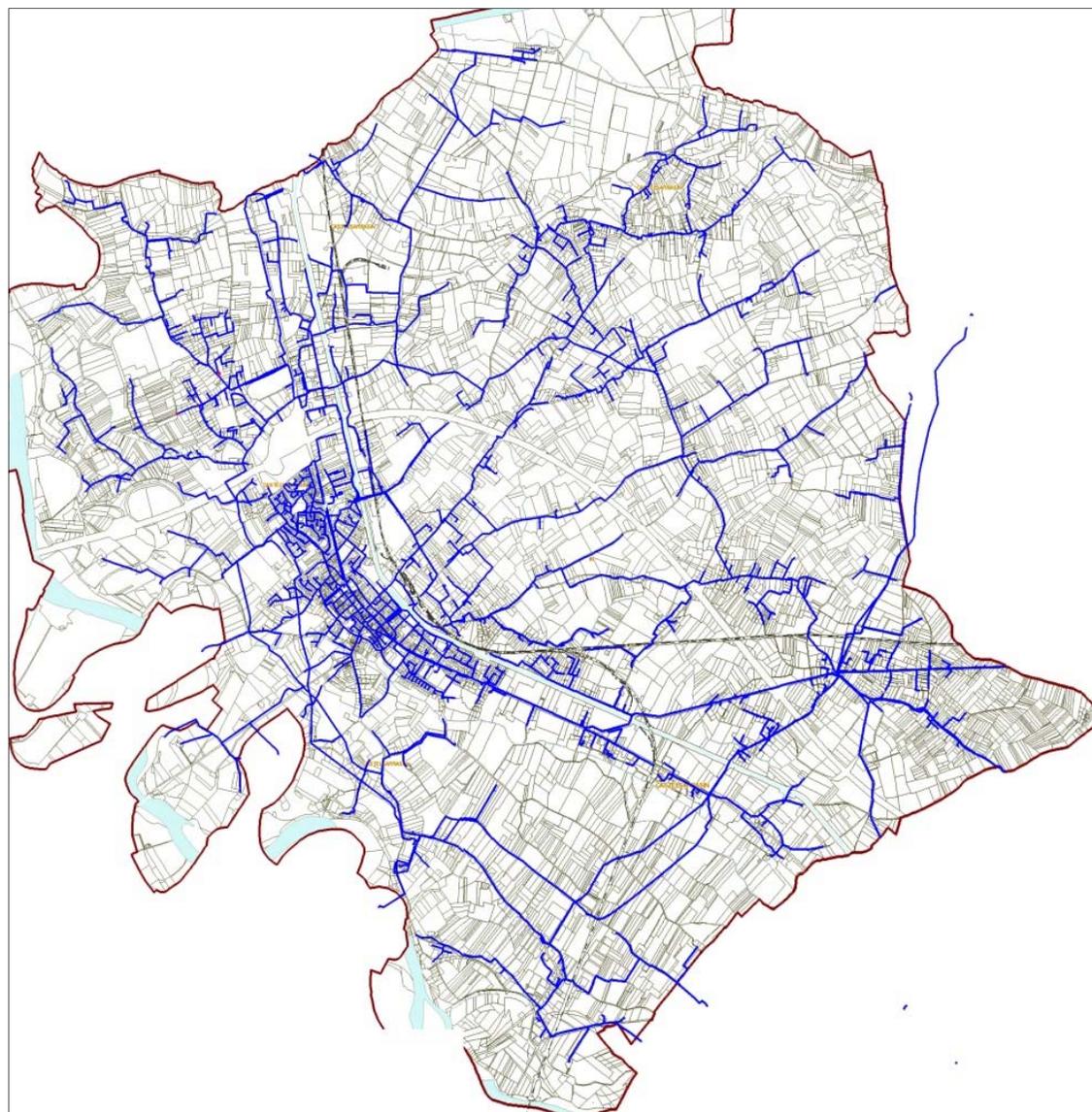


Figure 70 : Réseau eau potable sur la commune de Castelsarrasin

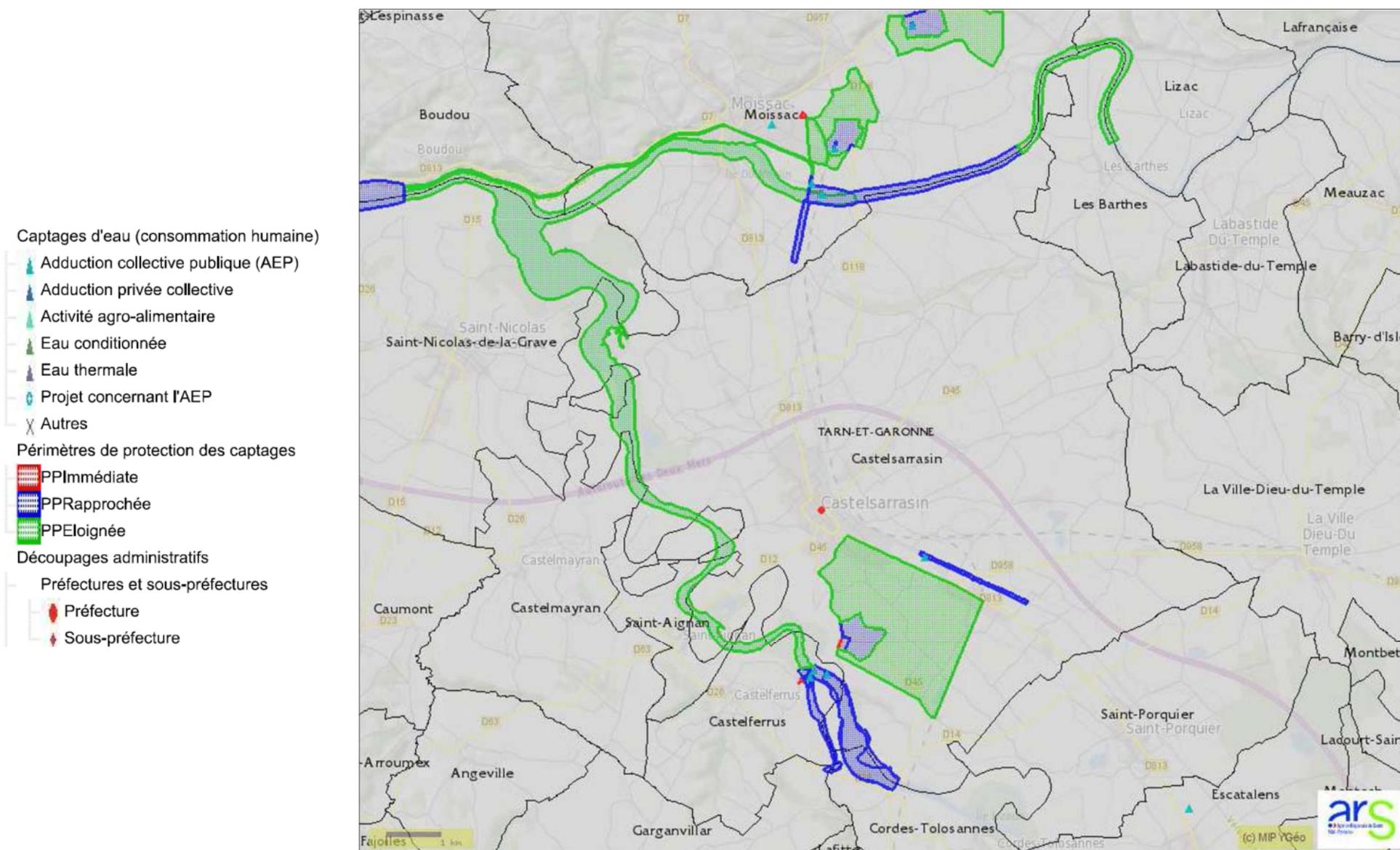


Figure 71 : Périmètres de protection des captages d'eau potable (82), (ARS)

✖ **L'ECLAIRAGE PUBLIC**

L'éclairage public est un élément important dans la sécurisation des espaces. Il permet de faciliter les déplacements la nuit mais aussi l'hiver où les durées d'ensoleillement sont courtes.

Il participe également à la qualité de l'espace urbain et à la mise en valeur des aménagements.

Le rôle de ces équipements est à la fois pratique et esthétique.



Figure 72 : Différents types d'éclairages publics présents sur la commune de Castelsarrasin



Figure 73 : Réseau d'éclairage public sur la commune de Castelsarrasin



Figure 74 : Réseau d'éclairage public au centre de la commune de Castelsarrasin

**× LES RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS**

En 2013, le Conseil General du Tarn-et-Garonne, soutenu par l'Etat et l'Union Européenne a mis en place la version 2 du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du département.

**• Le réseau ADSL**

En 2013, France Télécom annonce que la couverture de la commune de Castelsarrasin en ADSL est supérieure à 95 %.

**• Le réseau de fibre optique**

Le Conseil Général et deux EPCI (Deux Rives et Terres de Confluences) ont soutenu le développement d'un réseau de fibre optique « très haut débit » entre 2005 et 2010, l'objectif étant de mettre en place une « dorsale départementale de fibre optique » afin de desservir les principaux bâtiments départementaux. Une boucle est en cours d'achèvement et doit desservir les équipements publics et les zones d'activités.

Le SDTAN vise à conforter cette dynamique notamment autour de la zone Fleury pour ce qui est de la fibre optique FTTO<sup>7</sup> avec une attention particulière portée à la tarification.

---

<sup>7</sup> FTTO : Fiber To The Office – La fibre jusqu'au bureau.

**× L'ELIMINATION DES DECHETS**

Le **SIRTOMAD (Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères et Autre Déchets)** regroupe deux adhérents, la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban et la Communauté de Communes Terres des Confluences, soit un territoire de 92 850 habitants. Ses compétences sont le transport des ordures ménagères depuis les points de regroupement, leur traitement (tri sélectif, enfouissement) et leur valorisation (production et valorisation de sous-produits).

Le tri sélectif est en place sur la commune. La collecte distingue les ordures ménagères, les déchets recyclables et les déchets verts. Par ailleurs 34 Recup' verre sont répartis sur le territoire communal.

12 points d'Apport Volontaire de Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC) sont répartis sur le territoire communal.

Une **déchetterie** au lieu-dit Saint Béart est ouverte du lundi au samedi de 9h à 18h. Son accès est gratuit pour les particuliers, après inscription sur place (sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule). La déchetterie accueille les Déchets Diffus Spécifiques (DDS), déchets ménagers issus d'un produit chimique pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement. Il s'agit d'un produit utilisé, usagé ou périmé (que l'emballage soit vide, souillé ou avec un reste de contenu).

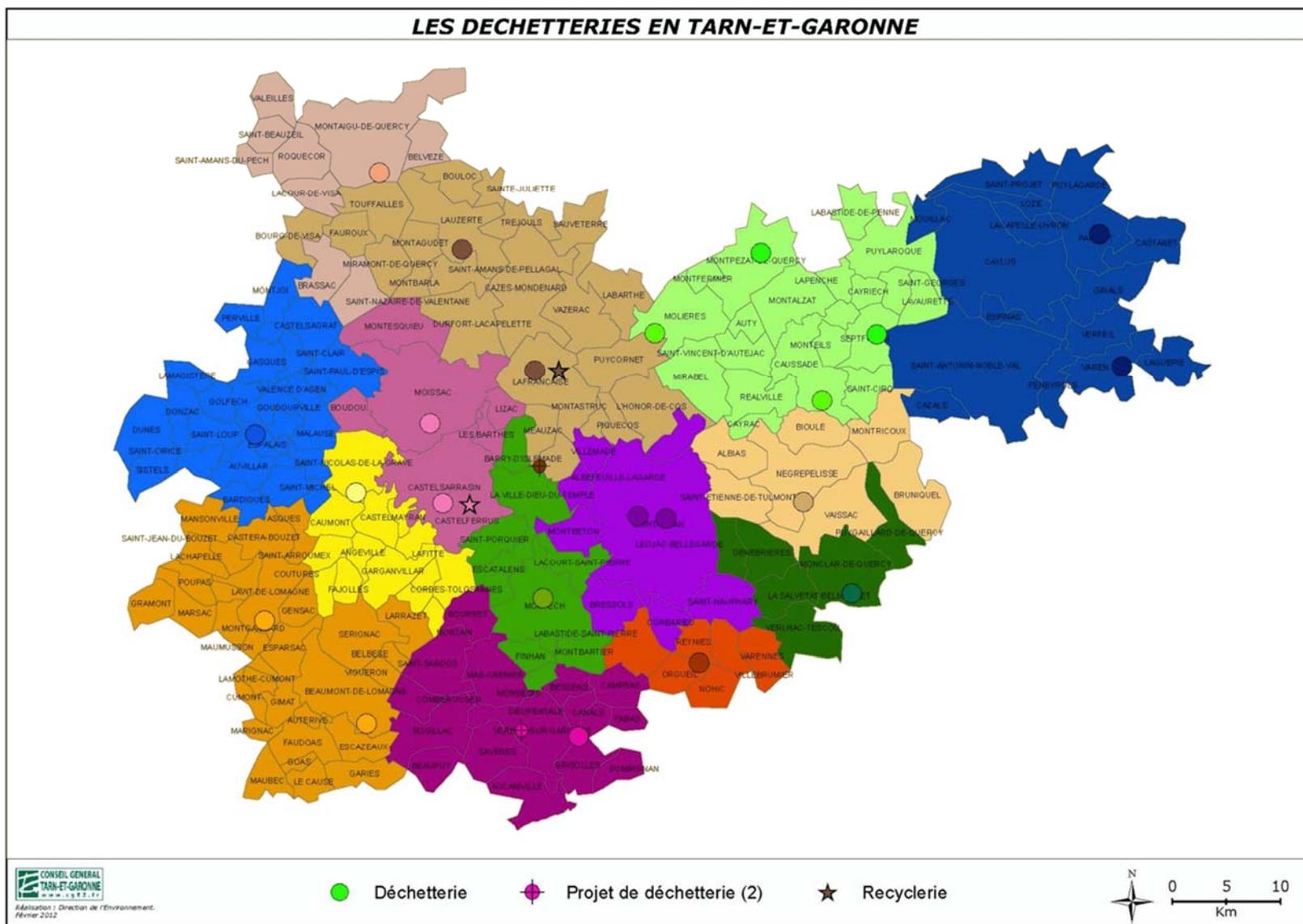


Figure 75 : Les déchetteries du Tarn-et-Garonne

### **7.12. LES BESOINS EN EQUIPEMENTS A L'HORIZON DU PLU**

Les projets suivants sont à l'étude :

- ↵ Création d'une **piscine couverte** intercommunale : elle pourrait être implantée dans la zone de Fleury.
- ↵ Implantation d'un nouveau **camping**.
- ↵ **Création d'équipements permettant d'accueillir des activités sportives périscolaires en hiver** : en effet, les gymnases existants sont occupés par les collèges et le lycée. De plus, leur situation géographique pose la question des transports.
- ↵ **Extension de la cuisine centrale** de l'intercommunalité : elle est actuellement utilisée au maximum de sa capacité et nécessite des travaux de restructuration.
- ↵ **Réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers et de la caserne Banel** : La commune va bientôt se voir céder ces deux bâtiments importants dont le potentiel doit faire l'objet de réflexions.

Selon les projections réalisées sur l'évolution de la population de moins de 25 ans à l'horizon 2025, la commune devra prévoir la création de **classes supplémentaires** voir d'une **nouvelle école** avec :

- ↵ Maternelle : 3 classes
- ↵ Primaire : 5 classes
- ↵ Collège / Lycée : 7 classes

## **BILAN « EQUIPEMENTS ET SERVICES »**

### **× SYNTHÈSE**

- ↳ La commune accueille un tissu d'**équipements scolaires complet**, de la maternelle au lycée.
- ↳ Dans le **domaine socio-éducatif**, cinq structures accueillent les 0-4 ans sur la commune.
- ↳ Les **services de santé** sur le territoire proposent une offre diversifiée mais qui reste assez déséquilibrée suivant les spécialités.
- ↳ Une **qualité avérée d'équipements culturels** qui favorise l'innovation et la créativité au-delà des limites communales. Trois salles municipales sont également à disposition des habitants et des associations.
- ↳ Une **grande diversité des activités sportives** avec de nombreuses associations. Un secteur accompagné par le service sport de la Mairie ainsi que l'Office Municipal du Sport.
- ↳ En tant que sous-préfecture Castelsarrasin compte de nombreux **services publics** dont une brigade de gendarmerie, un commissariat de police ainsi qu'un Tribunal d'Instance.
- ↳ En termes de **tourisme**, la commune accueille un Office de Tourisme, une Capitainerie et une aire pour camping-car.
- ↳ Des **services à la personne** intervenant dans divers domaines tels que l'alimentation, les activités et le logement qui participent à la vie quotidienne des habitants. Le CCAS est aujourd'hui, un pilote clés dans ce domaine.
- ↳ Les **équipements militaires du 31<sup>e</sup> Régiment du Génie** occupent une place importante sur le territoire de par leur emprise foncière et l'activité qu'ils génèrent.
- ↳ De **nombreux édifices religieux** constituent un patrimoine communal riche.

### **× ENJEUX**

- ↳ **Préserver et valoriser** l'ensemble des équipements existants sur la commune
- ↳ **Développer des réseaux de mobilités actives** (piétons, cyclistes) autour des équipements scolaires pour faciliter les déplacements quotidiens
- ↳ **Assurer la pérennité de l'offre de services médicaux** et faciliter l'installation de nouveaux praticiens
- ↳ **Valoriser et pérenniser les équipements culturels et sportifs**
- ↳ **Anticiper les mutations de la population** en programmant des équipements
- ↳ **Renforcer l'image touristique** du territoire en s'appuyant sur les équipements existants

## 8.1. LES VOIES DE CIRCULATION ET DE COMMUNICATION

### ✕ LE RESEAU VIAIRE

Castelsarrasin, de par sa localisation géographique, est connectée à un réseau routier fortement maillé qui traverse son territoire et d'un réseau routier important de desserte locale.

Le territoire présente des axes de communication majeurs :

- L'**Autoroute n°62** reliant Bordeaux à Toulouse. L'accès peut se faire facilement grâce à l'échangeur n°9 situé au nord-ouest de la commune.
- La **Route Départementale n°813**, ancienne route nationale 113, permettant de rejoindre Grisolles à Marmande. C'est également un axe très fréquenté car il permet de relier au nord la ville de Moissac en traversant le Tarn.
- La **Route Départementale n°958** qui relie Castelsarrasin à Montauban
- La **Route Départementale n°12** qui traverse la Garonne et relie Castelsarrasin à Castelmayran
- La **Route Départementale n°118**, dite Liaison Quercy—Gascogne traverse le Tarn et rejoint Moissac sur la RD 927



Figure 76 : Autoroute A62

Les infrastructures majeures qui traversent le territoire tels que l'autoroute, le canal latéral à la Garonne et la voie ferroviaire constituent de nombreuses **coupures urbaines**.

Les **boulevards** forment un « tour de ville » à géométrie variable :

- boulevard du 4 septembre
- boulevard du 22 septembre
- boulevard Louis Sicr
- boulevard Marceau Faure
- boulevard de la République

Un réseau secondaire est organisé en étoile depuis le centre de Castelsarrasin. L'urbanisation importante qui s'est développé le long de ces voies, sur l'ensemble de la commune, conduit à une **densification du trafic routier**. Ces axes de circulation n'étant pas prévus à cet effet, cela soulève des questions de dimensionnement, de sécurité, de fréquentation et d'entretien.

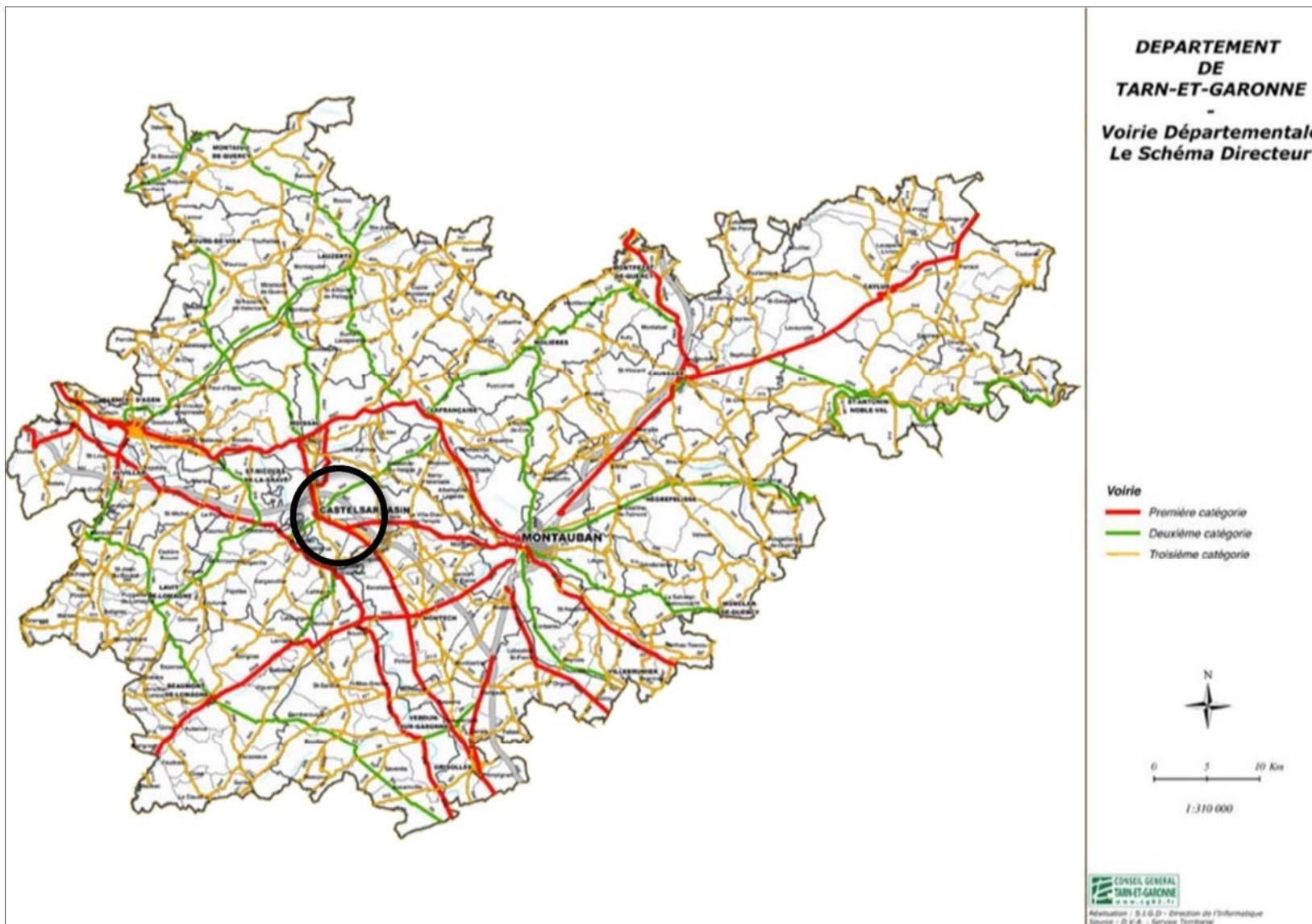


Figure 77 : Réseau viarie du Tarn-et-Garonne

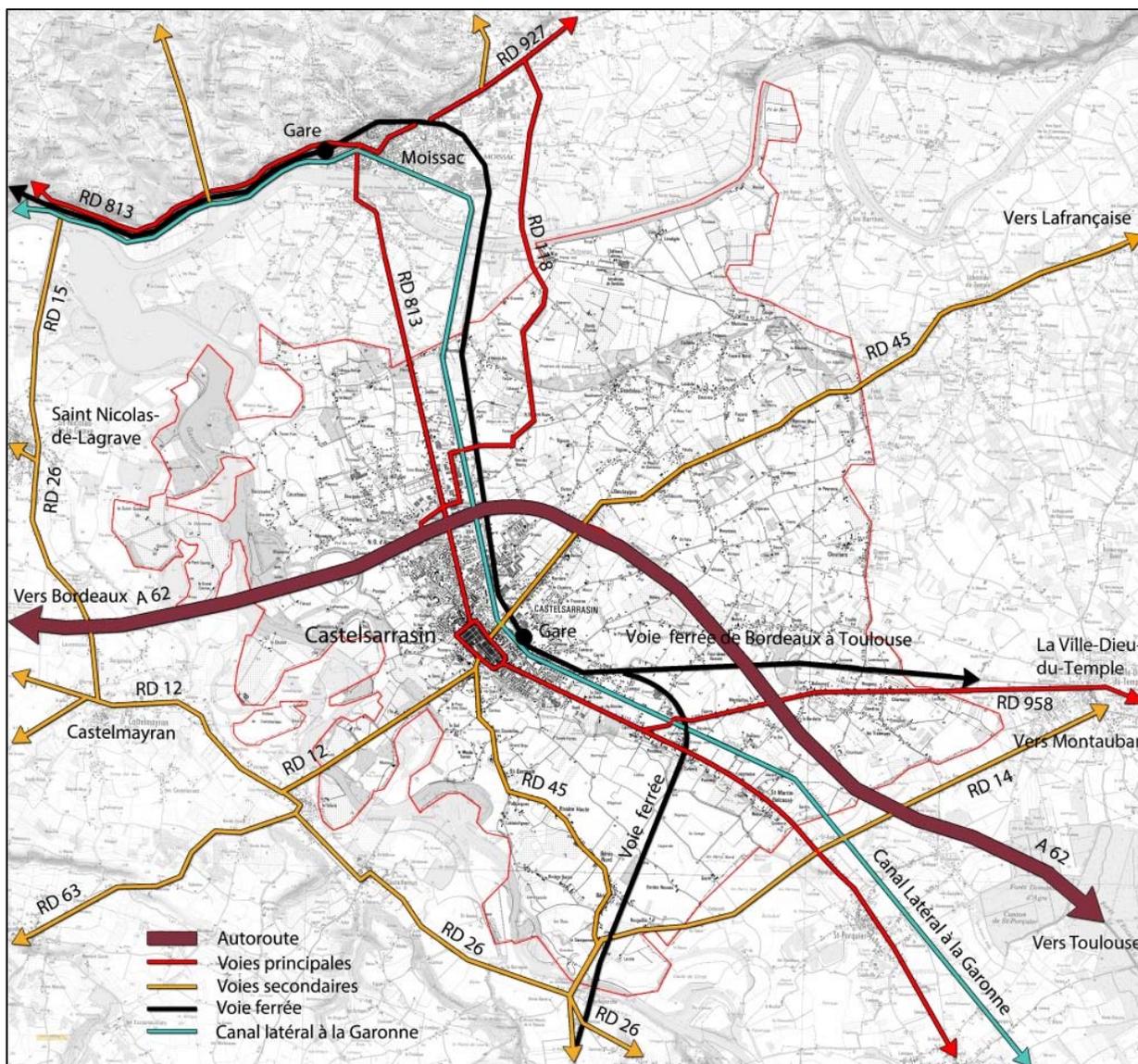


Figure 78 : Réseau viaire de Castelsarrasin

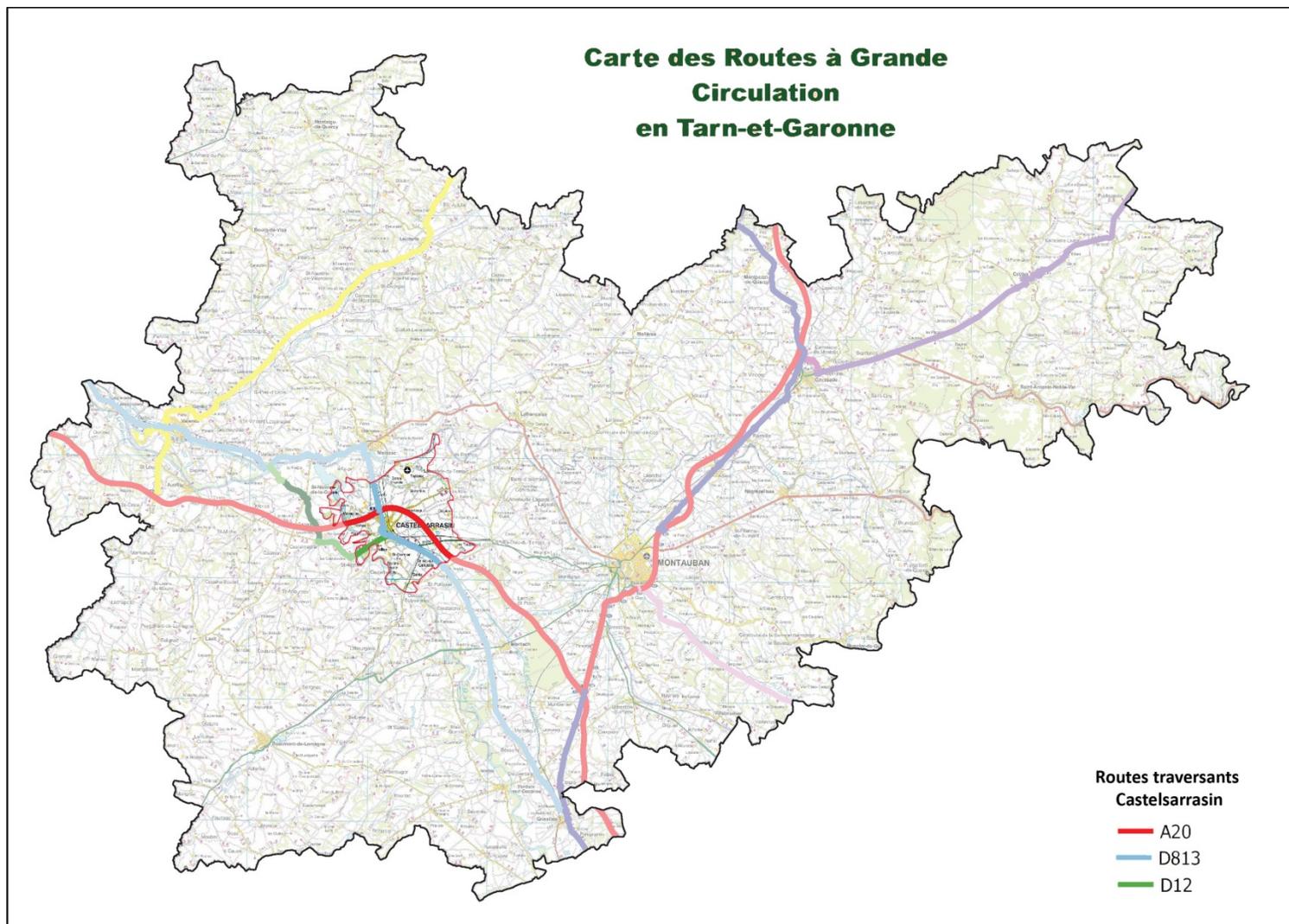


Figure 79 : Route à Grande Circulation dans le département du Tarn-et-Garonne

Le département du Tarn-et-Garonne est traversé par **trois routes classées à grande circulation**. Le décret n°2010-578 du 31 mai 2010 définit trois axes qui passent sur le territoire de Castelsarrasin :

- L'**Autoroute 62**, Montpezat - Montbartier.
- La **Route Départementale 12**, Castelsarrasin – Castelmayran.
- La **Route Départementale 813**, Lamagistère – Grisolles.



Figure 80 : RD 813 à Saint-Martin-Belcassé

#### ✕ **LE RESEAU FERROVIAIRE**

La commune de Castelsarrasin est traversée par la liaison Bordeaux – Toulouse et accueille une **gare au centre-ville**. La gare est située en rive droite du Canal Latéral à la Garonne, avenue Jean Moulin. Elle a été mise en service en 1856 et devient une gare de bifurcation en 1904 lors de l'ouverture de la ligne de Castelsarrasin à Beaumont-de-Lomagne. C'est une gare de la Société Nationale des chemins de fer français (SNCF), desservie par des trains du **réseau TER Midi-Pyrénées**. Elle est ouverte au **service Fret SNCF**.

En 2014, c'est une **gare voyageurs d'intérêt local** (catégorie C : moins de 100 000 voyageurs par an de 2010 à 2011), qui dispose de deux quais, un souterrain et deux abris. A titre indicatif, entre 7 et 9 trains par jour s'arrêtent à la gare de Castelsarrasin pour aller en direction de Toulouse.

L'**espace fret** de la gare est assez important. Il compte 2 voies ainsi que les voies de service avec 2 quais dont 1 central. Une liaison entre Castelsarrasin et Beaumont de Lomagne reste en activité.

La **multi modalité** est assurée par un parc pour les vélos de 12 places, un parking de 22 places pour les véhicules, des emplacements de parking pour les taxis et un arrêt de bus. Elle est desservie par des bus urbains (Réseau Tulipe - circuit 2) et par des autocars TER qui assurent la liaison aller-retour quotidienne Agen - Castelsarrasin. Une passerelle surplombant le Canal du Midi et faisant face à la gare permet aux piétons de rejoindre rapidement l'hyper centre-ville. L'office du tourisme et le port fluvial sont situés sur le canal latéral de la Garonne, à 300 m de la Gare en rive opposée.

L'arrivée de la **LGV Bordeaux - Toulouse**, devrait délester la ligne classique de nombreux TGV. Les estimations prévoient une augmentation du trafic local et quotidien qui devrait être multiplié par 4. Des chiffres plus cohérents pour une ville de presque 15 000 habitants dont les potentiels ferroviaires sont peu exploités.

Le franchissement de la voie ferroviaire est assuré par 7 passages à niveaux et 11 ouvrages d'art de hauteur variable (Ponts et passerelles). La Gare est ouverte côté ouest, vers le centre-ville. Elle n'offre pas d'ouverture côté Est.



Figure 81 : Gare SNCF de Castelsarrasin

De plus, la commune est équipée de deux **Installations Terminales Embranchées (ITE)** pour le fret ferroviaire sur la zone de Barrès (Butagaz) et sur le hameau de Fourrières.

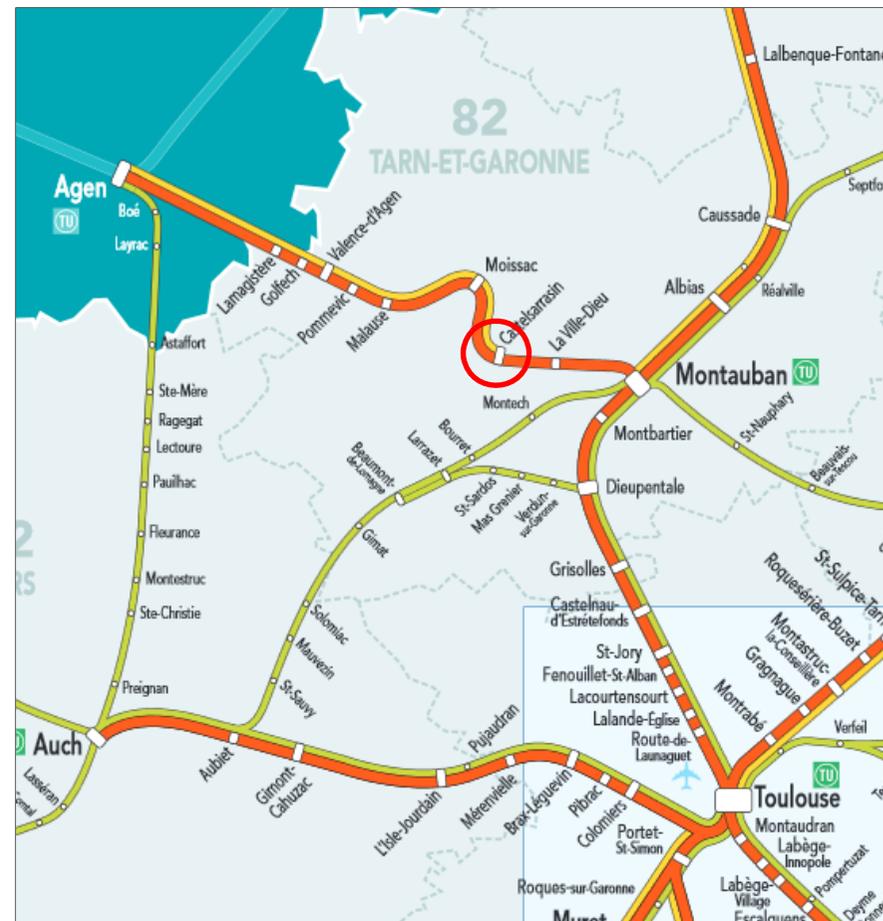


Figure 82 : Extrait du réseau ferroviaire TER

Sur une journée type<sup>8</sup>, **14 trains** partent de la gare de Castelsarrasin. Les liaisons se font de manière équitable à destination de la gare d'Agen et de celle de Toulouse-Matabiau.

Cadencement des trains sur une journée type depuis la gare de Castelsarrasin		
Horaire	Destination	Mode
05h56	Gare d'Agen	Car TER
06h59	Gare d'Agen	Train TER
06h59	Gare de Toulouse-Matabiau	Train TER
07h48	Gare d'Agen	Train TER
07h58	Gare de Toulouse-Matabiau	Train TER
08h55	Gare de Toulouse-Matabiau	Train TER
12h59	Gare de Toulouse-Matabiau	Train TER
14h00	Gare d'Agen	Train TER
17h55	Gare de Toulouse-Matabiau	Train TER
18h02	Gare d'Agen	Train TER
18h55	Gare de Toulouse-Matabiau	Train TER
19h06	Gare d'Agen	Train TER
20h06	Gare d'Agen	Train TER
20h59	Gare de Toulouse-Matabiau	Train TER

Sur la même journée, **13 trains** arrivent à la gare de Castelsarrasin : 7 en provenance d'Agen et 4 de Toulouse-Matabiau.

Cadencement des trains sur une journée type depuis la gare de Castelsarrasin		
Horaire	Origine	Mode
06h58	Gare d'Agen	Train TER
06h58	Gare de Toulouse-Matabiau	Train TER
07h47	Gare de Toulouse-Matabiau	Train TER
07h57	Gare d'Agen	Train TER
08h54	Gare d'Agen	Train TER
12h58	Gare d'Agen	Train TER
13h59	Gare de Toulouse-Matabiau	Train TER
18h01	Gare de Toulouse-Matabiau	Train TER
18h54	Gare d'Agen	Train TER
19h05	Gare de Toulouse-Matabiau	Train TER
20h05	Gare de Toulouse-Matabiau	Train TER
20h58	Gare d'Agen	Train TER
23h54	Gare d'Agen	Car TER

Tous les jours, le premier aller et le dernier retour assurant la liaison Agen-Castelsarrasin s'effectuent en car TER.

<sup>8</sup> Relevé effectué pour la journée du 16 avril 2015.

En raison de la politique de cadencement de la SNCF, les trains correspondants aux migrations pendulaires en début et fin de journée sont surchargés à partir de Montauban.

La gare de Castelsarrasin connaît un phénomène de saturation de son parking qui confronte les usagers à des difficultés de stationnement.

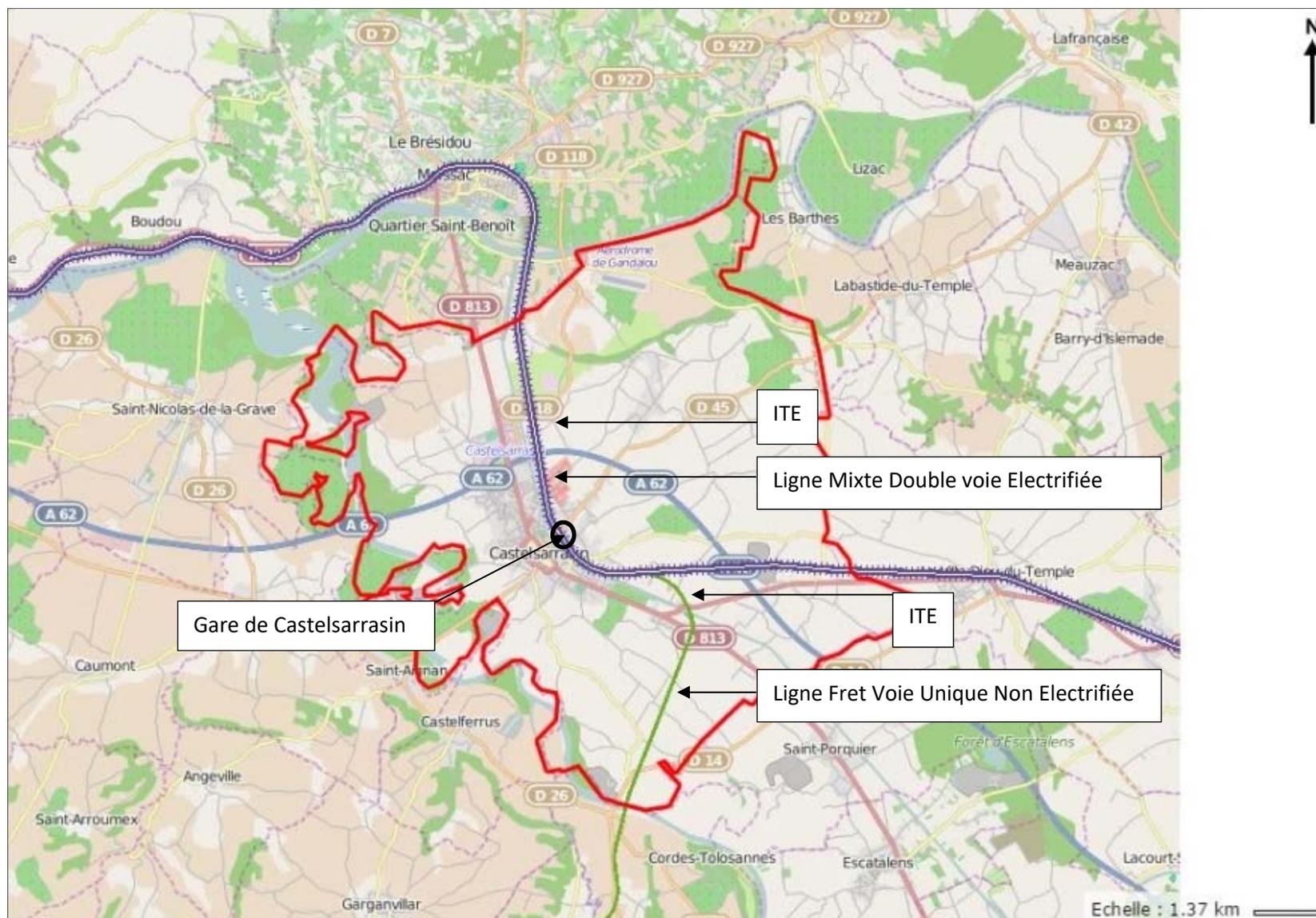


Figure 83 : Réseau ferré de Castelsarrasin

### ✕ **LE PROJET LGV**

La Région Midi-Pyrénées est mobilisée depuis plusieurs années sur les projets de **Lignes à Grande Vitesse entre Paris, Bordeaux, Toulouse et Narbonne**.

La ligne Bordeaux-Toulouse, longue de 222 km est conçue pour une vitesse commerciale de 320 km/heure soit 1h05 de trajet. Elle doit permettre de relier l'Atlantique à la Méditerranée. Toulouse, 4<sup>e</sup> agglomération française doit ainsi être intégrée dans le réseau de LGV afin de valoriser, sa position centrale au sein du Sud-ouest européen et les nombreux atouts de son territoire. La gare la plus proche de Castelsarrasin sera située à Montauban.

Le **tracé de la future LGV** entre Bordeaux et Toulouse passe au Sud de la commune de Castelsarrasin. Il impacte 42 hectares dont 29.4 hectares de SAU<sup>9</sup> avec 6.4 hectares de vergers.

La création d'une nouvelle coupure physique du territoire doit-être prise en compte dans le projet communal. Les quartiers de Bénis et Saint-Martin-Belcassé sont particulièrement impactés par cette future voie. De nombreux viaducs et remblais seront réalisés avec des hauteurs comprises entre 6 et 14 mètres.



Figure 84 : Secteur impacté par la future LGV sur la RD 14, Quartier de Bénis

---

<sup>9</sup> SAU : Superficie Agricole Utile

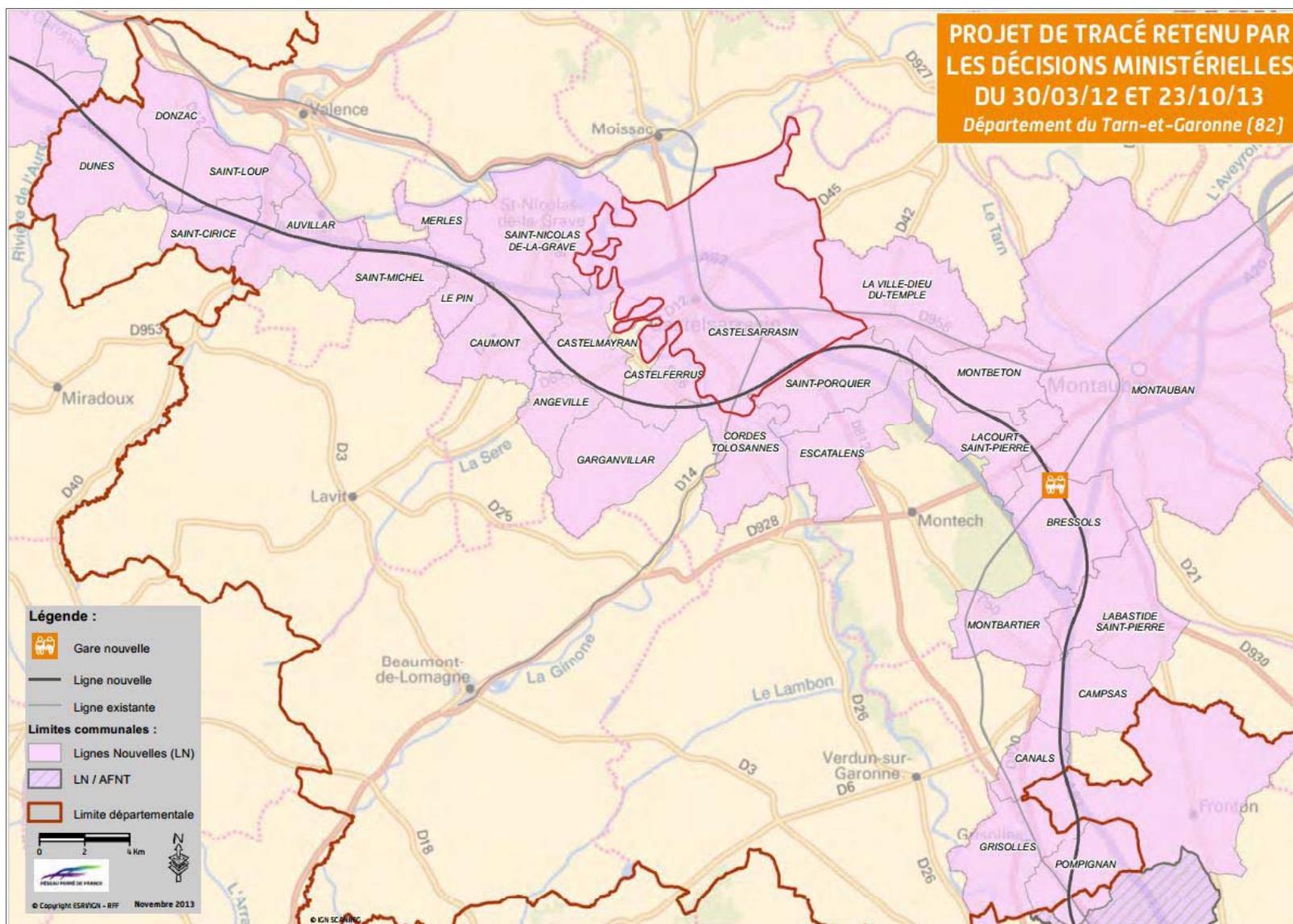


Figure 85 : Tracé de la future LGV Bordeaux-Toulouse dans le département du Tarn-et-Garonne

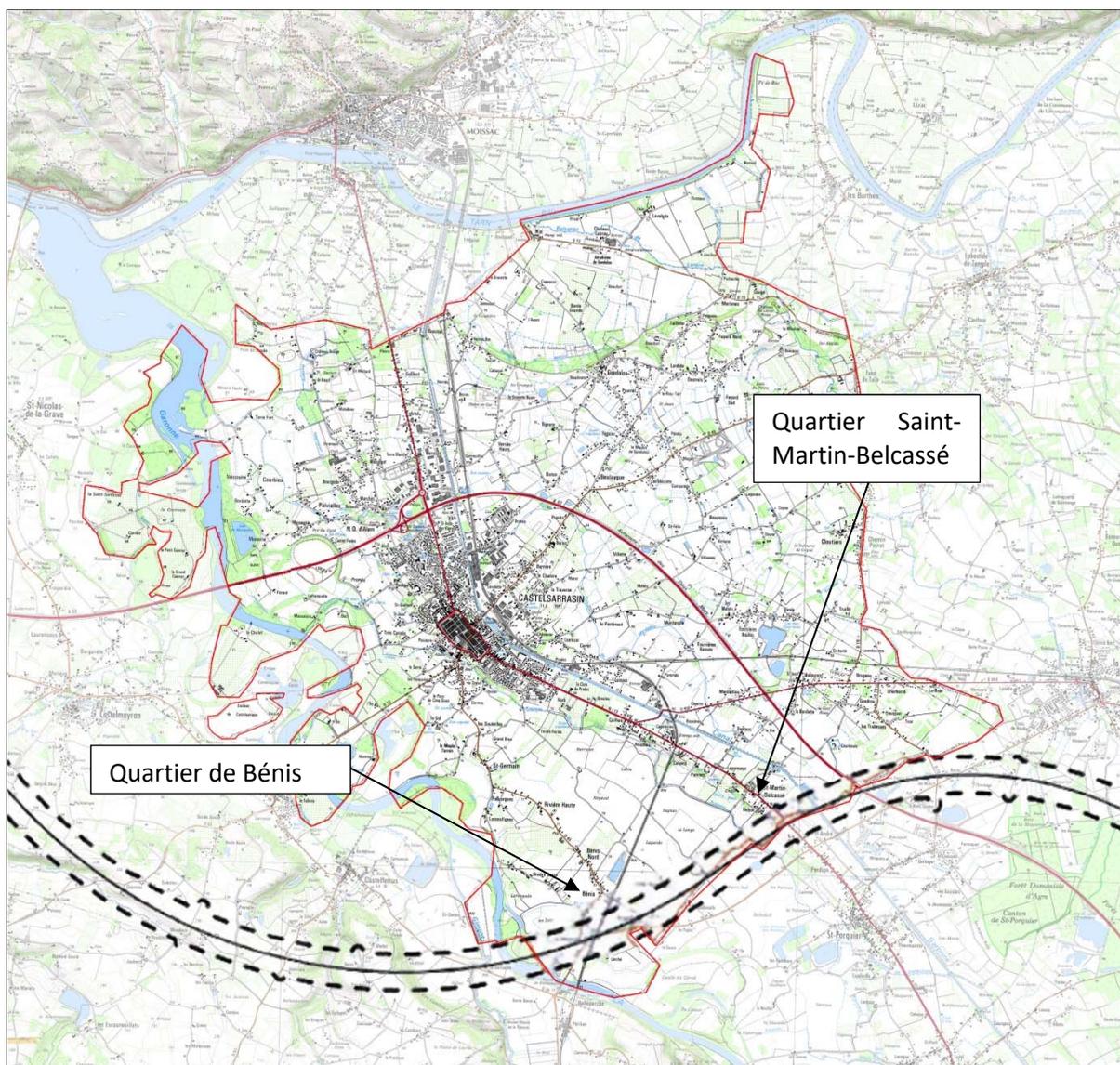


Figure 86 : Tracé de la future LGV Bordeaux-Toulouse sur la commune de Castelsarrasin